

L'Université de Franche-Comté
en partenariat avec la Fédération des Réseaux de Santé de Franche-Comté
et l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté



Les fonctions de coordination dans le système de santé

Master de Santé Publique



Répondre aux besoins de formation

que font apparaître les nouvelles organisations coordonnées dans le champ sanitaire et social en stimulant et en accompagnant les changements à venir.

Les fonctions de coordination dans le système de santé

Master de Santé Publique

Un partenariat Fédération des Réseaux de Santé, Université de Franche-Comté et IRTS de Franche-Comté.

- Cette formation est le résultat d'une démarche projet menée avec rigueur en comité de pilotage. La démarche a permis l'étude des besoins de formation existant et à venir, le recensement des formations déjà existantes dans le domaine pour arriver à la construction d'un parcours de formation cohérent (Master) constitué en grande partie de modules existant au sein d'autres formations.
- La formation est dispensée par des universitaires provenant de différentes UFR, par la Fédération des Réseaux de Santé de Franche-Comté et par l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté.

Le diplôme est accessible par la formation et la VAE.

La formation est basée sur l'alternance, **compatible avec un emploi**. Elle comporte 724h de formation en présentiel et 560h de stage. La durée de la formation est de 2 ans.

Un diplôme largement ouvert aux professionnels avec une admission en M2 sur avis de la commission de sélection qui examinera les demandes en fonction des diplômes et de l'expérience (admission par VA décret N°85-906 du 23 août 1985 et VES).

Objectif, perspectives d'emploi et contenus indicatifs

La formation a pour objectif principal de développer des compétences pour faciliter les coopérations dans le champ de la santé en formant des personnes aux fonctions de coordination des personnes, des structures et des organisations dans le champ de la santé.

Et en particulier dans les champs suivants :

- le fonctionnement des réseaux de santé, et plus généralement de toute organisation centrée sur la prise en charge des personnes en difficulté momentanée ou permanente (compensation du handicap et de la dépendance, maintien à domicile de personnes ayant perdu une partie de leur autonomie, prévention et lutte contre les exclusions, toxicomanie, troubles et maladies psychiatriques...),
- la mise en place des pôles d'activités dans les hôpitaux,
- le développement des services d'hospitalisation à domicile,
- le fonctionnement des centres locaux d'information et de coordination gériatrique,
- le développement social local (politiques des villes et des quartiers),
- action sociale et éducative centrée sur l'utilisateur.

Son orientation en direction de l'amélioration de l'organisation du système de santé se concrétise dans le choix de son inscription dans la ligne disciplinaire "santé publique".

Des liens sont et seront tissés entre cet enseignement et d'autres masters au sein de l'Université de Franche-Comté et avec d'autres universités. Ces liens faciliteront les parcours et les flux des étudiants par la validation d'Unités d'Enseignement ou de semestres.

Des passerelles sont établies pour faciliter la circulation des étudiants entre différents diplômes du champ sanitaire et social favorisant ainsi la complémentarité des formations et leur emboîtement.

Ce master organisé de façon modulaire concerne aussi bien la formation initiale que la formation continue.

Contenus indicatifs

- Fondements et organisation des systèmes de santé
- Gestion administrative
- Gestion comptable et financière
- Informatique au service de la coordination
- Organisation et fonctionnement d'un système de santé
- Évaluation des organisations coordonnées en santé
- Veille informative et réglementaire
- Communication orale et relations publiques
- Management des ressources humaines
- Apprentissage et formation
- Anglais
- Projet tutoré
- Enseignement optionnel
- Stage

Condition d'admission

- De droit

Les personnes titulaires d'une licence du domaine "Sciences, Santé et technologies".

- Par VA 85 (procédure simplifiée)

Les personnes ayant un diplôme de niveau I ou II du champ de la santé et de l'intervention sociale (diplômes d'État sous contrôle de la DGAS, DHOS et DGS : CAFERUIS, CAFDES, DEIS, Diplômes de cadres des 14 métiers de la santé).

Toute autre situation sera étudiée par la commission d'admission. En particulier :

- les personnes ayant un diplôme de niveau I ou II et ayant une expérience de deux années dans les fonctions d'encadrement ou de coordination,
- les personnes ayant un diplôme de niveau III du champ de la santé et de l'intervention sociale et ayant une expérience de deux années dans les fonctions d'encadrement ou de coordination.

Allègement de formation par VES

Toute formation validée par une épreuve de certification (diplôme d'État) dont le référentiel de compétences est similaire au référentiel de compétences du master donne lieu à une validation automatique des UE correspondantes. Toute autre situation sera étudiée par la commission.

L'entrée en M2 est sélective.

La commission d'admission du diplôme examinera les candidatures. Le nombre de places est limité à 10 étudiants en formation initiale et 15 stagiaires de la formation continue.

Admission par VAE.

La procédure de validation des acquis de l'expérience est conforme aux textes de référence en la matière.

Intervenants

- Enseignants chercheurs de l'université
- Enseignants formateurs de la formation professionnelle
- Experts professionnels

Lieux

- IRTS de Franche-Comté
- Université de Franche-Comté

Durée

20 mois

724h et un stage de 16 semaines soit 560h.

Calendrier

Ouverture de la prochaine session en octobre 09.

Renseignements pédagogiques

Agnès CLÉAU, Cadre pédagogique

IRTS de Franche-Comté

1 rue Alfred de Vigny - BP 2107
25051 BESANCON Cedex

Tél. 03 81 41 61 64

Courriel : agnes.cleau@irts-fc.fr

Inscription et renseignements administratifs

Site de l'Université : www.univ-fcomte.fr

Service de la scolarité

19 rue Ambroise Paré
25041 Besançon Cedex 3

Tél. 03 63 08 22 86

Service de formation continue

36 A avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex

Tél. 03 81 66 61 12



Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté

1 rue Alfred de Vigny - BP 2107

25051 Besançon Cedex

Tél. 03 81 41 61 00

Fax 03 81 41 61 39

Courriel : irts-fc@wanadoo.fr

www.irts-fc.fr